

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 1 de 135

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RUBRIQUE 1

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Cette FDS est conforme aux réglementations belges.

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: AP/E CORE 100
Description du produit: Huiles de base fortement traitées
Code de produit: 301010101017, 406939, 927434-60

Nom d'enregistrement:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités

Numéro d'identification: (CAS #)64742-65-0; (CAS #)64742-54-7

Numéro d'enregistrement:

01-2119471299-27-0019; 01-2119471299-27
01-2119484627-25-0025; 01-2119484627-25

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Emploi prévu: Huile de base

Usages identifiés:

Fabrication de la substance
Distribution de la substance
Utilisation en tant qu'intermédiaire
Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges
Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel
Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel
Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Industriel
Lubrifiants - Industriel
Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Industriel
Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Industriel
Utilisation en tant que carburant - Industriel
Fluides fonctionnels - Industriel
Utilisation en laboratoires - Industriel
Production et traitement du caoutchouc
Traitement de polymères - Industriel
Produits chimiques de traitement de l'eau - Industriel
Produits chimiques - industrie minière
Utilisation dans les revêtements et peintures - Professionnel
Utilisation dans les agents de nettoyage - Professionnel
Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Professionnel

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 2 de 135

Lubrifiants - Professionnel (faible rejet)
Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé)
Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Professionnel
Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Professionnel
Utilisations agrochimiques - Professionnel
Utilisation en tant que carburant - Professionnel
Fluides fonctionnels - Professionnel
Applications routières et de construction
Utilisation en laboratoires - Professionnel
Fabrication et utilisation d'explosifs
Traitement de polymères - Professionnel
Produits chimiques de traitement de l'eau - Professionnel
Utilisation dans les revêtements et peintures - Consommateur
Utilisation dans les agents de nettoyage - Consommateur
Lubrifiants - Consommateur (faible rejet)
Lubrifiants - Consommateur (rejet élevé)
Utilisations agrochimiques - Consommateur
Utilisation en tant que carburant - Consommateur
Fluides fonctionnels - Consommateur

Voir en rubrique 16 la liste des descripteurs d'usage REACH pour les usages identifiés ci-dessus.

Usages déconseillés: Ce produit n'est recommandé pour aucune utilisation industrielle, professionnelle ou de consommateur autre que celles identifiées ci-dessus.

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fournisseur: ExxonMobil Petroleum & Chemical BV
Polderdijkweg
B-2030 Antwerpen
Belgique

Information technique sur le produit:

N° du fournisseur (standard):

Adresse internet pour les FDS:

Courriel:

Fournisseur / Enregistreur:

(CZ) +420 221 456 426

(CZ) +420 221 456 426

www.msds.exxonmobil.com

sds.bnl@exxonmobil.com

(BE) +32 3 790 3111

1.4. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

N° de téléphone en cas d'urgence (24h/24):

Centre antipoison:

+32 28 083 237 (CHEMTREC)

(+32)70 245 245

RUBRIQUE 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité par aspiration: Catégorie 1., H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2. ELEMENTS D'ETIQUETAGE

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 3 de 135

Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Pictogrammes:



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger :

Santé:

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

Réponse:

P301 + P310: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 : ne PAS faire vomir.

Stockage:

P405 : garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

Contient: Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités; Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant

2.3. AUTRES DANGERS

Dangers physiques / chimiques:

Pas de danger significatif.

Dangers sur la santé:

L'injection à haute pression sous la peau peut causer des lésions graves. Une exposition excessive peut conduire à une irritation respiratoire, des yeux ou de la peau.

Dangers pour l'environnement:

Pas de danger significatif.Le produit ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'Annexe XIII de REACH.

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune propriété de perturbation endocrinienne connue.

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 4 de 135

RUBRIQUE 3	COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
-------------------	---

3.1. SUBSTANCES

Ce produit est défini comme une substance. Cette fiche de données de sécurité couvre des produits qui ont des numéros CAS différents. La composition est 100% de l'un des numéros CAS figurant dans le tableau des substances dangereuses reportables/substances complexes.

Substance(s) dangereuse(s) reportable(s) satisfaisant aux critères de classification et/ou avec valeur limite d'exposition (VLE).

Nom	CAS#	CE#	Enregistrement#	Concentration *	Classification SGH/CLP	Limites de concentration spécifiques, facteurs-M et Estimations de la Toxicité Aigüe
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotra ités	64742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25	100%	Asp. Tox. 1 H304	-
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	265-169-7	01-2119471299-27	100%	Asp. Tox. 1 H304	-

Remarque : Toute classification entre parenthèses est un module SGH qui n'a pas été adopté par l'UE dans le règlement CLP (n° 1272/2008) et n'est par conséquent pas applicable dans l'UE ni dans des pays hors UE qui ont appliqué le règlement CLP; elle est présentée à titre informatif uniquement.

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le produit est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Remarque: Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions de danger.

3.2. MELANGES Non Applicable. Ce produit est réglementé en tant que substance.

RUBRIQUE 4	PREMIERS SECOURS
-------------------	-------------------------

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

INHALATION

Eloigner la personne touchée de la zone d'exposition. Les personnes portant assistance doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'exposer d'autres personnes. Employer une protection respiratoire adaptée. En cas d'irritation respiratoire, vertige, nausée ou perte de conscience, obtenir immédiatement une assistance médicale. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire ou pratiquer le bouche-à-bouche.

CONTACT CUTANE

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans une

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 5 de 135

quelconque autre partie du corps, la personne doit immédiatement faire l'objet d'un examen chirurgical d'urgence par un médecin, quels que soient l'aspect et la taille de la lésion. Bien que les symptômes initiaux de l'injection sous pression puissent être minimes voire inexistants, un traitement chirurgical précoce, dans les heures qui suivent, peut contribuer à réduire grandement l'étendue de la lésion à terme.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation, obtenir une assistance médicale.

INGESTION

Obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

Nécrose locale mise en évidence par l'apparition différée de douleurs et lésions tissulaires quelques heures après l'injection.

4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES

En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence.

RUBRIQUE 5	MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
-------------------	---

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO₂) pour éteindre les flammes.

Moyens d'extinction inappropriés: Jets d'eau directs.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE ET DU MELANGE

Produits de combustion dangereux: Aldéhydes, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumée et vapeurs, Oxydes de soufre

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Instructions de lutte contre l'incendie: Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égouts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

PROPRIETES D'INFLAMMABILITE

Point d'éclair [Méthode]: >194°C (381°F) [ASTM D-92]

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air): UEL: 7.0 LEL: 0.9 [Estimation]

Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6	MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL
-------------------	---

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 6 de 135

PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

MESURES DE PROTECTION

Eviter le contact avec le produit déversé. Avertir ou évacuer les résidents des zones avoisinantes et sous le vent si la toxicité ou l'inflammabilité du produit l'impose. Voir les mesures de lutte contre l'incendie à la rubrique 5. Se reporter à la rubrique Identification des dangers pour les dangers. Se reporter à la rubrique 4 pour les mesures de premiers secours. Se reporter à la rubrique 8 pour les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Des mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires, en fonction de circonstances spécifiques et/ou du jugement autorisé des secouristes.

Pour les secouristes : Protection respiratoire : un équipement de protection respiratoire ne sera nécessaire que dans certaines situations spécifiques, ex. formation de brouillards. On peut employer un équipement de protection respiratoire demi-visage ou intégral à filtre pour poussières/vapeurs organiques ou un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) en fonction de l'importance du déversement et du niveau d'exposition potentiel. S'il n'est pas possible de caractériser complètement l'exposition ou si une atmosphère déficiente en oxygène est possible ou anticipée, le port d'un APRA est recommandé. Le port de gants de travail résistants aux hydrocarbures est recommandé. Les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles. Petits déversements : des vêtements de travail normaux antistatiques sont généralement adaptés. Déversements importants : il est recommandé d'utiliser une combinaison intégrale résistante aux produits chimiques et antistatique.

6.2. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déversements importants : Endiguer à bonne distance du déversement en vue d'une récupération et d'une élimination ultérieures. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égoûts, sous-sols ou espaces clos.

6.3. METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Déversement terrestre: Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Recueillir par pompage ou avec un absorbant adapté.

Déversement dans l'eau: Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Contenir immédiatement le déversement à l'aide de barrages flottants. Avertir les autres navires. Eliminer de la surface par écrémage ou à l'aide d'absorbants appropriés. Demander conseil à un spécialiste avant d'utiliser des agents dispersants.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influencer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

6.4. REFERENCE A D'AUTRES SECTIONS

Voir rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 7 de 135

Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les glissades. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'ignition). Lorsque le produit est manipulé en vrac, une étincelle électrique est susceptible d'enflammer toute vapeur inflammable provenant des liquides ou des résidus pouvant être présents (par exemple, durant les opérations de connexion/déconnexion au chargement). Appliquer des procédures de mise à la terre appropriées. Cependant, la mise à la terre peut ne pas éliminer le risque d'accumulation d'électricité statique. Consulter les normes locales applicables à titre de conseil. D'autres références utiles sont American Petroleum Institute 2003 (Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents) ou National Fire Protection Agency 77 (Recommended Practice on Static Electricity) ou CENELEC CLC/TR 50404 (Electrostatique - Code de bonne pratique pour la prévention des risques dûs à l'électricité statique)

Accumulateur de charges statiques: Ce produit accumule l'électricité statique.

7.2. CONDITIONS NECESSAIRES POUR ASSURER LA SECURITE DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'EVENUELLES INCOMPATIBILITES

Le type de conteneur utilisé pour stocker le produit peut avoir un effet sur l'accumulation statique et la dissipation. Ne pas entreposer dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S)

La rubrique 1 informe sur les utilisations identifiées. Aucuns conseils disponibles spécifiques à l'industrie ou à un secteur d'activité.

RUBRIQUE 8 CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMETRES DE CONTROLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Valeurs limites d'exposition (Note : les valeurs limites d'exposition ne sont pas additives)

Nom de la substance	Forme	Limite / Standard			Remarque	Source
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités	Brouillard	VLE	10 mg/m3			Moniteur Belge
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités	Brouillard	VME	5 mg/m3			Moniteur Belge
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités	Fraction inhalable	VME	5 mg/m3			ACGIH
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Brouillard	VLE	10 mg/m3			Moniteur Belge
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Brouillard	VME	5 mg/m3			Moniteur Belge
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Fraction inhalable	VME	5 mg/m3			ACGIH

Arrêté royal relatif à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Valeurs limites d'exposition pour les substances pouvant se former lors de la manipulation de ce produit :

En cas de formation de brouillards ou d'aérosols, la valeur suivante est recommandée: 5 mg/m³ - ACGIH TLV (fraction

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 8 de 135

inhalable).

Note : Des renseignements sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenus auprès des agences ou instituts officiels.
 Moniteur Belge

DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL)/DOSE DERIVEE D'EFFET MINIMAL (DMEL)

Travailleur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	NA	5.4 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Local Effets
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités	NA	5.4 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Local Effets

Consommateur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation	Voie orale
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	NA	1.2 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Local Effets	NA
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités	NA	1.2 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Local Effets	NA

Remarque : la dose dérivée sans effet (DNEL) est une dose d'exposition estimée sûre, dérivée des données de toxicité conformément aux guides spécifiques du règlement européen REACH. La DNEL peut être différente de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) du même produit chimique. Les VLEP peuvent être recommandées par une entreprise, un organisme gouvernemental ou une organisation experte, comme le Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques (CSLEP) ou l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, ACGIH). Les VLEP sont considérées comme des niveaux d'exposition sûrs pour un travailleur type dans un environnement professionnel, sur une durée de travail quotidienne de 8 heures et hebdomadaire de 40 heures, et sont données sous forme d'une moyenne pondérée en temps (TWA) ou d'une limite d'exposition à court terme de 15 minutes (STEL). Bien que les VLEP soient également considérées comme protégeant la santé, elles sont obtenues selon un processus différent de celui préconisé dans REACH.

CONCENTRATION PREDITE SANS EFFET (PNEC)

Nom de la substance	Aqua (eau douce)	Aqua (eau de mer)	Aqua (rejet intermittent)	Station de traitement des eaux usées	Sédiment	Sol	Voie orale (empoisonnement secondaire)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	NA	NA	NA	NA	NA	NA	9.33 mg / kg (nourriture)
Distillats	NA	NA	NA	NA	NA	NA	9.33 mg / kg

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 9 de 135

paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités							(nourriture)
--	--	--	--	--	--	--	--------------

8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Mesures de contrôle à envisager:
 Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

Protection respiratoire: Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de contaminants présents dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables. Les types d'appareils respiratoires à envisager sont :
 Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé. Les appareils respiratoires à bouteille destinés à l'évacuation peuvent être indiqués lorsque les niveaux d'oxygène sont trop faibles, les niveaux de détection des gaz/vapeur sont bas ou si la capacité des filtres purificateurs d'air peut être dépassée.

Protection des mains: Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation différeront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Obtenir l'avis du fabricant de gants quant au choix des gants et à leur durée d'usage pour vos conditions d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés. Les types de gants à envisager pour ce produit sont notamment:
 Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux: Lorsque le contact avec le produit est possible, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau et du corps: Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements. Les types de tenues à envisager pour ce produit sont notamment:
 Aucune protection de la peau n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Prendre des précautions pour éviter le contact cutané, en appliquant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Mesures d'hygiène spécifiques: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Pratiquer un bon nettoyage.

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 10 de 135

Pour un résumé des mesures de gestion des risques à travers toutes les utilisations identifiées, voir l'Annexe.

CONTROLES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.
Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

RUBRIQUE 9

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Etat physique: liquide
Couleur: Jaune pâle
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible
Point de fusion / Point de congélation: Techniquement non réalisable / Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition / et intervalle d'ébullition: > 316°C (600°F) [Estimation]
Inflammabilité (solide, gaz): Techniquement non réalisable
Limite d'explosivité inférieure ou supérieure: UEL: 7.0 LEL: 0.9 [Estimation]
Point d'éclair [Méthode]: >194°C (381°F) [ASTM D-92]
Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible
Température de décomposition: Aucune donnée disponible
pH: Techniquement non réalisable
Viscosité cinématique: 19.8 cSt (19.8 mm²/sec) à 40°C [ASTM D 445]
Solubilité: Négligeable
Coefficient de partage (n-octanol/eau): > 3.5 [Estimation]
Tension de vapeur: < 0.013 kPa (0.1 mm Hg) à 20°C [Estimation]
Densité: 0.9 [ASTM D1298]
Densité de vapeur relative (Air=1): > 2 à 101 kPa [Estimation]
Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1): Aucune donnée disponible
Propriétés explosives: Aucun
Propriétés oxydantes: Aucun
Caractéristiques des particules
Taille médiane des particules: Non applicable

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Point d'écoulement: -18°C (0°F) [ASTM D97]
Extrait DMSO (huile minérale seulement), IP-346: < 3 % pds

9.2.1. INFORMATIONS CONCERNANT LES CLASSES DE DANGER PHYSIQUE

Aucune donnée disponible

9.2.2. AUTRES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 11 de 135

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10	STABILITE ET REACTIVITE
-------------	-------------------------

- 10.1. REACTIVITE:** Voir sous-rubriques ci-dessous.
- 10.2. STABILITE CHIMIQUE:** Le produit est stable dans les conditions normales.
- 10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES:** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
- 10.4. CONDITIONS A EVITER:** Chaleur excessive. Sources d'ignition de haute énergie
- 10.5. MATIERES INCOMPATIBLES:** Oxydants forts
- 10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX:** Produit ne se décomposant pas à température ambiante.

RUBRIQUE 11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
-------------	-----------------------------

11.1. INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT (CE) NO 1272/2008

Classe de danger	Conclusion / Remarques
Inhalation	
Toxicité aiguë (Rat) CL50 > 5000 mg/m3 Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 403
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Danger négligeable aux températures ambiantes/normales de manutention.
Ingestion	
Toxicité aiguë (Rat): DL50 > 5000 mg/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 401
PEAU	
Toxicité aiguë (Lapin): DL50 > 5000 mg/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 402
Corrosion cutanée/Irritation (Lapin): Données disponibles Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Irritation cutanée négligeable à température ambiante. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 404
YEUX	
Lésions oculaires graves/Irritation (Lapin): Données disponibles Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 405
Sensibilisation	
Sensibilisation respiratoire: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de	Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 12 de 135

classification.	l'OCDE. 406
Aspiration: Données disponibles.	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit.
Mutagénicité sur les cellules germinales: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être un mutagène sur les cellules germinales. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.
Cancérogénicité: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible de provoquer le cancer. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 451
Toxicité sur la reproduction: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.
Lactation: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity, STOT)	
Exposition unique: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition unique.
Exposition répétée: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.

11.2. INFORMATIONS SUR D'AUTRES DANGERS

11.2.1 PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN

Aucune propriété connue de perturbation endocrinienne pouvant affecter la santé humaine.

11.2.2 AUTRES INFORMATIONS

Pour le produit lui-même:

De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons durant l'ingestion ou le vomissement sont susceptibles de causer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.

Huile de base fortement raffinée : Non cancérigène lors d'études sur l'animal. Le produit représentatif passe positivement le test d'Ames modifié, l'IP-346, et/ou autres tests de dépistage. Des études dermales et d'inhalation ont mis en évidence des effets minimes ; une infiltration non spécifique des cellules immunitaires dans les poumons, une déposition de l'huile et une formation de granulome minime. Non sensibilisant dans les tests sur animaux.

RUBRIQUE 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

L'information fournie est basée sur les données disponibles du produit, les composants du produit, ou pour les produits similaires, par l'application de principes d'extrapolation.

12.1. TOXICITE

Produit -- N'est pas susceptible d'être nocif pour les organismes aquatiques.

12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 13 de 135

Biodégradation:

Produit -- Probablement intrinsèquement biodégradable.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Produit -- Présente un risque de bioaccumulation, toutefois métabolisme et propriétés physiques peuvent réduire la bioconcentration et limiter la biodisponibilité.

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Produit -- Peu soluble, flotte et est susceptible de migrer de l'eau vers la terre. Susceptible de se répartir entre les sédiments et la phase solide des eaux usées.

Produit -- Faible potentiel de migration à travers le sol.

12.5. RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET vPvB

Le produit ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB de l'Annexe XIII de REACH.

12.6. PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN

Aucune propriété connue de perturbation endocrinienne pouvant affecter l'environnement.

12.7. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'effets néfastes attendus.

DONNEES ECOLOGIQUES

Ecotoxicité

Essai	Durée	Type d'organisme	Résultats d'essais
Aquatique - Toxicité aigue	48 heure(s)	Daphnia magna	LE0 1000 - 10000 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité aigue	96 heure(s)	Pimephales promelas	LL0 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité aigue	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	LE0 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité chronique	21 jour(s)	Daphnia magna	NOELR 10 - 1000 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité chronique	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	NOELR 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.

Persistence, dégradabilité et potentiel de bioaccumulation

Moyens	Type d'essai	Durée	Résultats d'essais: Base
Eau	Biodégradabilité facile	28 jour(s)	Pourcentage dégradé < 60 : produit similaire

RUBRIQUE 13

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 14 de 135

13.1. METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

Ce produit peut être utilisé comme combustible dans une chaudière contrôlée, ou éliminé par incinération contrôlée à très hautes températures afin d'empêcher la formation de produits de combustion indésirables. Protégez l'environnement. Éliminez les huiles usées dans les sites agréés. Évitez les contacts avec la peau. Ne mélangez pas l'huile usagée avec des solvants, du liquide de frein ou de refroidissement pour moteur.

Code de déchet européen: 13 02 05*

NOTE: ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultant de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé réel générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

Ce produit est classé comme déchet dangereux selon la DIRECTIVE 2008/98/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives et est soumis aux clauses de cette directive à moins que l'article 20 ne s'applique.

Mise en garde concernant les emballages vides Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROIER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS À LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

RUBRIQUE 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TERRE (ADR/RID): 14.1-14.6 Non réglementé pour le transport terrestre

VOIES NAVIGABLES INTERIEURES (ADN): 14.1-14.6 Non réglementé pour le transport par voies navigables intérieures

MER (IMDG): 14.1-14.6 Non réglementé pour le transport maritime selon le code IMDG

MER (Annexe II de la convention MARPOL 73/78):

14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI
Non classé selon l'Annexe II

AIR (IATA): 14.1-14.6 Non réglementé pour le transport aérien

RUBRIQUE 15

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 15 de 135

Listé ou exempt de la liste/notification sur les inventaires chimiques suivants : AIIC, DSL, ENCS, IECSC, ISHL, KECI, PICCS, TCSI, TSCA

15.1. REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT

Directives et Règlements UE applicables:

Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié.

Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.. et amendements à ce règlement]

REACH Restrictions sur la fabrication, mise sur le marché et utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux (Annexe XVII):

Les entrées suivantes de l'Annexe XVII peuvent être envisagées pour ce produit : None

15.2. EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Informations REACH: Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour la ou les substances présentes dans ce produit.

RUBRIQUE 16	AUTRES INFORMATIONS
-------------	---------------------

USAGES IDENTIFIES:

Fabrication de la substance (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU10, SU3, SU8, SU9)

Distribution de la substance (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3, SU8, SU9)

Utilisation en tant qu'intermédiaire (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU3, SU8, SU9)

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges (PROC1, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU10, SU3)

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)

Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, SU3,)

Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Industriel (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU3)

Lubrifiants - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)

Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC14, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, SU3)

Utilisation en tant que carburant - Industriel (PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU3)

Fluides fonctionnels - Industriel (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)

Utilisation en laboratoires - Industriel (PROC15, SU3)

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 16 de 135

Production et traitement du caoutchouc (PROC1, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU10)

Traitement de polymères - Industriel (PROC1, PROC13, PROC14, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU10, SU3)

Produits chimiques de traitement de l'eau - Industriel (PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU3)

Produits chimiques - industrie minière (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)

Utilisation dans les revêtements et peintures - Professionnel (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, SU22)

Utilisation dans les agents de nettoyage - Professionnel (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)

Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Professionnel (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)

Lubrifiants - Professionnel (faible rejet) (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)

Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé) (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Professionnel (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)

Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Professionnel (PROC1, PROC10, PROC11, PROC14, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC8a, PROC8b, SU22)

Utilisations agrochimiques - Professionnel (PROC1, PROC11, PROC13, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)

Utilisation en tant que carburant - Professionnel (PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU22)

Fluides fonctionnels - Professionnel (PROC1, PROC2, PROC20, PROC3, PROC8a, PROC9, SU22)

Applications routières et de construction (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)

Utilisation en laboratoires - Professionnel (PROC15, SU22)

Fabrication et utilisation d'explosifs (PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, SU22)

Traitement de polymères - Professionnel (PROC1, PROC14, PROC2, PROC21, PROC6, PROC8a, PROC8b, SU22)

Produits chimiques de traitement de l'eau - Professionnel (PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)

Utilisation dans les revêtements et peintures - Consommateur (PC01, SU21)

Utilisation dans les agents de nettoyage - Consommateur (PC04, SU21)

Lubrifiants - Consommateur (faible rejet) (PC01, SU21)

Lubrifiants - Consommateur (rejet élevé) (PC01, SU21)

Utilisations agrochimiques - Consommateur (PC12, SU21)

Utilisation en tant que carburant - Consommateur (PC13, SU21)

Fluides fonctionnels - Consommateur (PC16, SU21)

REFERENCES: Les sources d'information utilisées pour élaborer cette fiche de données de sécurité incluent une ou plusieurs des sources suivantes: résultats d'études toxicologiques internes ou de fournisseur(s), dossiers produits du CONCAWE, publications d'autres associations industrielles telle que le consortium européen REACH des solvants hydrocarbonés, Robust Summaries du programme USA HPV, la base de données européenne IUCLID, publications de l'USA National Toxicological Program, et autres sources, de façon appropriée.

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

Acronyme	Texte complet
N/A	Non applicable
N/D	Non déterminé
NE	Non établi
COV	Composé Organique Volatil

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 17 de 135

AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels
AIHA WEEL	Valeurs limites d'exposition dans l'environnement de travail édictées par l'Association américaine d'hygiène industrielle (American Industrial Hygiene Association)
ASTM	ASTM International, connue à l'origine sous le nom de American Society for Testing and Materials (ASTM)/Société américaine d'essais et de matériaux
DSL	Domestic Substance List (Canada)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Substances)
ELINCS	Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
ENCS	Existing and new Chemical Substances (Inventaire Japonais)
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (Inventory of Existing Chemical Substances in China)
KECI	Inventaire coréen des substances chimiques existantes (Korean Existing Chemicals Inventory)
NDSL	Non-Domestic Substances List (Canada)
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (New Zealand Inventory of Chemicals)
PICCS	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
VLE (TLV)	Valeur limite d'exposition VLE (TLV) (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / ACGIH)
TSCA	Toxic Substances Control Act (Inventaire USA)
UVCB	Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.
LC	Lethal Concentration
LD	Lethal Dose
LL	Lethal Loading
EC	Effective Concentration
EL	Effective Loading
NOEC	No Observable Effect Concentration
NOELR	No Observable Effect Loading Rate

LEGENDE DES MENTIONS DE DANGER FIGURANT DANS LA RUBRIQUE 3 DE CE DOCUMENT (pour information uniquement) :

Asp. Tox. 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires ; Danger par aspiration, catégorie de danger

LES REVISIONS SUIVANTES ONT ETE FAITES DANS CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE:

Classification CLP Une information a été ajoutée.

Composition: Tableau des composants pour REACH Une information a été modifiée.

Composition: Concentration - Note Une information a été ajoutée.

Tableau des DNEL - consommateur Une information a été modifiée.

Tableau des DNEL - travailleur Une information a été modifiée.

GHS Classification pour la santé Une information a été retirée.

GHS Dangers pour la santé Une information a été ajoutée.

GHS Dangers pour la santé Une information a été retirée.

GHS Symbole de santé Une information a été retirée.

GHS Conseils de prudence - Elimination Une information a été ajoutée.

GHS Conseils de prudence - Elimination Une information a été retirée.

GHS Conseils de prudence - Réponse Une information a été ajoutée.

GHS Conseils de prudence - Réponse Une information a été retirée.

GHS Conseils de prudence - Stockage Une information a été ajoutée.

GHS Conseils de prudence - Stockage Une information a été retirée.

GHS Mention d'avertissement Une information a été ajoutée.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 18 de 135

GHS Mention d'avertissement Une information a été retirée.

GHS Symbole Une information a été ajoutée.

Phrase Organe Cible - GHS Une information a été retirée.

Tableau des PNEC Une information a été modifiée.

Rubrique 6 : Mesures de protection Une information a été modifiée.

Rubrique 8 : Base legal Une information a été modifiée.

Section 9 Taille médiane des particules Une information a été ajoutée.

Rubrique 9 : Limites d'inflammabilité - LEL Une information a été modifiée.

Rubrique 9 : Limites d'inflammabilité - UEL Une information a été modifiée.

Rubrique 9 : Point de congélation Une information a été retirée.

Rubrique 9 : Point de fusion Une information a été retirée.

Section 11 Données européennes sur les perturbateurs endocriniens Annexe II Une information a été ajoutée.

Section 12 Données européennes sur les perturbateurs endocriniens Annexe II Une information a été ajoutée.

Rubrique 13: Note déchet dangereux/réglementation européenne Une information a été modifiée.

Rubrique 15: Statut / Inventaires chimiques nationaux Une information a été modifiée.

Rubrique 15: Données REACH Annexe XVII Une information a été ajoutée.

Section 2 Données européennes sur les perturbateurs endocriniens Annexe II Une information a été ajoutée.

Section 9 Points de fusion et de congélation Une information a été ajoutée.

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme "ExxonMobil" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect.

À usage interne seulement

MHC: 2A, 0B, 0, 0, 0, 0

PPEC: A

DGN: 2017460XBE (541533)

ANNEXE

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fabrication de la substance

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation

SU10, SU3, SU8, SU9

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 19 de 135

Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire, agent d'extraction ou produit chimique de processus. Inclus le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Echantillonnage de processus PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Activités de laboratoire PROC15 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Transferts en vrac (systèmes clos) PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.	
Stockage de produits en vrac PROC1 stocker la substance dans un système fermé.	
Stockage de produits en vrac PROC2	

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 20 de 135

stocker la substance dans un système fermé.
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement
Caractéristiques du produit
Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 600000 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2000000 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 850000 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 84.8\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 10000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 5700000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Au cours de sa fabrication aucun déchet de la substance n'est généré [ETW4]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Au cours de sa fabrication aucun déchet de la substance n'est généré [ERW2]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 21 de 135

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Des évaluations locales graduées pour les raffineries de l'UE ont été réalisées en utilisant des données spécifiques aux sites et sont jointes dans le fichier PETRORISK "Site-Specific Production". [DSU6]

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 22 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Distribution de la substance

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6A, ERC6B, ERC6C, ERC6D, ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Chargement (y compris chargement de navire/barge, wagon/camion et conteneur intermédiaire de vrac) et reconditionnement (y compris fûts et petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, son déchargement, sa distribution et les activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 23 de 135

Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage de fûts et petits emballages PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1700 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 100 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 17000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 850000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.4\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 110000 kg/jour

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 24 de 135

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 25 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en tant qu'intermédiaire

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Utilisation en tant qu'intermédiaire (non en rapport avec les conditions strictement contrôlées). Inclus les expositions accidentelles durant le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 26 de 135

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage de produits en vrac PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage de produits en vrac PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1500 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 100 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 15000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1500 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 80 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 66.2\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 98000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 27 de 135

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ETW5]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 28 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans des opérations par lots ou continues, y compris stockage, transferts de produits, mélange, formation de comprimés, compression, formation de pastilles, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, entretien et activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Processus par lots à températures élevées Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 29 de 135

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Manuel Transfert/versage depuis des conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage de fûts et petits emballages PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 30000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 100000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 850000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (après RMM typique sur site en cohérence avec les exigences de la directive UE Emissions de Solvants): [OOC11] 0.0025

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000005

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de ≥ 69.5 %

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 30 de 135

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 570000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 31 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.3a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris réception de produits, stockage, préparation et transfert de vrac et semi-vrac, application par pulvérisateur, rouleau, pistolet, trempage, flux, lit fluidisé sur lignes de production et formation de film) et nettoyage d'équipement, entretien et activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Formation de film - séchage forcé, étuve et autres technologies Utilisation en systèmes confinés

Température élevée PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Formation de film - séchage à l'air (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Préparation du produit pour application Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 32 de 135

Préparation du produit pour application Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation (automatique/robotisée) PROC7

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Pulvérisation/formation de brouillard par application manuelle PROC7

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Transferts de produit Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application au rouleau, au pistolet et par flux PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Trempage, immersion et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Transferts en fûts/par lots Transfert/versage depuis des conteneurs PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 10000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 35000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.98

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00002

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 33 de 135

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 71.2\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 100000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site,

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 34 de 135

soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 35 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.4a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le transfert depuis le stockage, le déversement depuis des fûts ou conteneurs, les expositions durant le mélange/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris par pulvérisation, au pinceau, par trempage, par essuyage, automatisés et manuels), durant l'entretien et le nettoyage d'équipement associés.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Utilisation en systèmes confinés PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Utilisation dans des processus confinés par lots Processus automatisé avec systèmes (semi) clos

Température élevée PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Trempage, immersion et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage avec nettoyeurs basse pression PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage avec nettoyeurs haute pression PROC7

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 36 de 135

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Manuel Surfaces nettoyage Pas d'aspersion PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 1

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 70 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.4\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 37 de 135

usées est: 33000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32] Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 38 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.5a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Opérations de production et de forage sur des champs pétroliers (y compris boues de forage et nettoyage de puits), y compris transferts de produit, formulation sur site, opération de trépan, de chambre vibrante et entretien associé.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

(Re)formulation de boue de forage Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations des plateformes de forage PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opération d'équipement de filtration des particules solides Température élevée PROC4

Prévoir d'opérer avec une hotte réceptrice convenablement positionnée.

Nettoyage d'équipement de filtration des particules solides Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Traitement et élimination des solides de filtration Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 39 de 135

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Versage depuis de petits conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): Non applicable

Jours d'émission (jours/an): Non applicable

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 1

La partie du tonnage régional utilisée localement: Non applicable

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): Non applicable

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] Non applicable

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] Non applicable

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): Non applicable

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): Non applicable

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Le rejet dans l'environnement aquatique est restreint (voir paragraphe 4.2) [TCS2]

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: Non applicable

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: Non applicable

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] Non applicable

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: Non applicable

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: Non applicable

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 40 de 135

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.[G8]

3.2. Environnement

L'approche qualitative a été utilisée pour conclure à l'utilisation en sécurité [EE8]

Faute d'émissions dans l'environnement aquatique une évaluation quantitative de l'exposition et des risques n'est pas possible [EE7]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Le rejet dans l'environnement aquatique est restreint par la loi et l'industrie l'interdit [DSU9]

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 41 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Lubrifiants - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4, ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.6a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs/machines et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et élimination des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage initial d'équipement en usine PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie PROC17

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 42 de 135

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Manuel Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Traitement par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC7

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines Installation spécialisée Température élevée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Entretien de petites articles Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Recyclage d'articles rejetés PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 310000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0005

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 70 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de ≥ 64.5 %

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 43 de 135

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 33000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Des évaluations locales graduées pour les raffineries de l'UE ont été réalisées en utilisant des données spécifiques aux sites et sont jointes dans le fichier PETRORISK "Site-Specific Production". [DSU6]

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 44 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.7a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation dans les formulations de fluides pour le travail des métaux (MWF)/les huiles de laminage y compris opérations de transfert, activités de laminage et de recuit, de coupe/usinage, applications automatisées et manuelles de protections contre la corrosion (y compris au pinceau, par trempage et pulvérisation), entretien d'équipement, vidange et élimination d'huiles usagées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 45 de 135

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC9
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations d'usinage des métaux PROC17

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Traitement par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC7

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Manuel Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Laminage/façonnage automatisé des métaux Utilisation en systèmes confinés Température élevée PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Laminage/façonnage semi-automatisé des métaux Température élevée PROC17

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Laminage/façonnage semi-automatisé des métaux PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation spécialisée PROC8b

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation non spécialisée PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 4200 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 46 de 135

atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 70 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.5\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 33000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 47 de 135

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 48 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC14, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.10a.v1 ,ESVOC 8.7c.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que liants et agents de décoffrage, y compris transferts de produit, mélange, application (y compris par pulvérisation et au pinceau) et manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

(systèmes clos) Transferts de produit PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Trempage, immersion et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Façonnage avec moule PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 49 de 135

Opérations de coulage (systèmes ouverts) Température élevée PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC7

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

ou

Porter un appareil respiratoire pleine face conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Manuel Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Traitement par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2500 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 100 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 25000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3700 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 1

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 80 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.4\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 50 de 135

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 140000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32] Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 51 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en tant que carburant - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 7.12a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC16

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 52 de 135

stocker la substance dans un système fermé.
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement
Caractéristiques du produit
Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 46000 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 150000 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 46000 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.005 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 95 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 76.5\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 670000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2] Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1] Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 53 de 135

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 54 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fluides fonctionnels - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 7.13a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Utilisation en tant que fluides fonctionnels p. ex. huiles pour câbles, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements industriels, y compris entretien et transferts de produit associés.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage d'articles/équipements (systèmes clos) PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) Température élevée PROC4

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 55 de 135

Utiliser des coupleurs avec déconnexion à sec pour le transfert de produit.

Recyclage d'articles rejetés PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 10 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 500 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1200 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0005

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0%

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.4\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7%

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 3300 kg/jour

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 56 de 135

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 57 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en laboratoires - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC15
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transferts de produit et nettoyage des équipements

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 100 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1200 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 58 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025
Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0%
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 78.7\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7%
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 400 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7%
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 59 de 135

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 60 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Production et traitement du caoutchouc

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU10
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC4, ERC6D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.19.v1

Processus, tâches, activités couverts

Fabrication de pneus et d'articles généraux en caoutchouc, y compris transformation de caoutchouc brut (non vulcanisé), la manipulation et le mélange des additifs de caoutchouc, la vulcanisation, le refroidissement et la finition.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

(systèmes clos) Transferts en vrac PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

(systèmes clos) Transferts en vrac PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée de vrac (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée de vrac (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée à petite échelle Installation spécialisée PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif (systèmes ouverts) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 61 de 135

Prémélange d'additif (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif (systèmes ouverts) PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Installation spécialisée PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Calandrage (y compris Banbury) L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pressage de morceaux de caoutchouc non vulcanisé PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Fabrication de pneumatiques Pulvérisation PROC7

Minimiser l'exposition à l'aide d'une isolation complète avec extraction d'air de l'opération ou de l'équipement.

Vulcanisation L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC6

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Refroidissement d'articles durcis L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC6

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Production d'articles par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de finition PROC21

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 30000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 100000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 44000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 62 de 135

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0%
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 73.4\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7%
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 500000 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7%
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites,

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 63 de 135

une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 64 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Traitement de polymères - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC14, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.21a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Traitement de formulations de polymères y compris transferts de produit, manipulation d'additifs (p. ex. pigments, stabilisants, charges, plastifiants, etc.), opérations de moulage, vulcanisation et formage, recyclage de produit, stockage et entretien associé.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée de vrac (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée de vrac (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée à petite échelle PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC4

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 65 de 135

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Calandrage (y compris Banbury) L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC6

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Production d'articles par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Extrusion et fabrication de mélanges maîtres PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Moulage d'articles par injection PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de finition PROC21

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 13000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 43000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 13000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.1

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 80 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 66 de 135

=: >= 64.4 %
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 290000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32] Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 67 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Produits chimiques de traitement de l'eau - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC3, ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 3.22a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation de la substance pour le traitement de l'eau dans des installations industrielles en systèmes ouverts et clos

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac Utilisation en systèmes confinés PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Versage depuis de petits conteneurs PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 68 de 135

Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 30 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 100 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3300 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.95
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 79.1\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 98.9\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 100 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 98.9 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 69 de 135

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 70 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Produits chimiques - industrie minière

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.23.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation de la substance dans des processus d'extraction d'opérations minières, y compris transferts de produit, activités d'extraction et de séparation, récupération de la substance et élimination de la substance.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

(systèmes clos) Transferts en vrac PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Versage depuis de petits conteneurs PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

séparation de phases PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

processus d'échange d'ions (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 71 de 135

Opérations de mélange (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 200 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 10000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.25

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.5

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 82\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 80 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 99\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 10000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 72 de 135

nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 73 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les revêtements et peintures - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 8.3b.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris réception de produits, stockage, préparation et transfert de vrac et semi-vrac, application manuelle par pulvérisateur, rouleau, pinceau, pistolet ou méthodes similaires, et formation de film) et nettoyage d'équipement, entretien et activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Préparation du produit pour application Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Formation de film - séchage à l'air Extérieur. PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Formation de film - séchage à l'air Intérieur PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Préparation du produit pour application Intérieur Opérations de mélange (systèmes ouverts) Versage depuis

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 74 de 135

de petits conteneurs PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Préparation du produit pour application Extérieur. Opérations de mélange (systèmes ouverts) Versage depuis de petits conteneurs PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Transferts en fûts/par lots Installation non spécialisée PROC8a

Utiliser des pompes à tambour.

Application au rouleau, au pistolet et par flux Intérieur PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application au rouleau, au pistolet et par flux Extérieur. PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation/formation de brouillard par application manuelle Intérieur PROC11

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

Pulvérisation/formation de brouillard par application manuelle Extérieur. PROC11

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Trempage, immersion et versage Intérieur PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Trempage, immersion et versage Extérieur. PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application manuelle - peintures au doigt, pastels, adhésifs Intérieur PROC19

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application manuelle - peintures au doigt, pastels, adhésifs Extérieur. PROC19

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5.4 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3900 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.98

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 75 de 135

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 65\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 35 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32] Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 76 de 135

combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 77 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les agents de nettoyage - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.4a.v1 ,ESVOC 8.4b.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le déversement depuis des fûts ou conteneurs et les expositions durant le mélange/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris par pulvérisation, au pinceau, par trempage, par essuyage, automatisés et manuels).

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8a

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Utilisation en systèmes confinés PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Utilisation en systèmes confinés PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Processus semi-automatisé (p. ex. application semi-automatique de produits de soin et d'entretien des sols) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée Extérieur. PROC8a

Utiliser des pompes à tambour.

Manuel Surfaces nettoyage Trempage, immersion et versage PROC13

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 78 de 135

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage avec nettoyeurs basse pression Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage avec nettoyeurs haute pression Pulvérisation Intérieur PROC11

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage avec nettoyeurs haute pression Pulvérisation Extérieur. PROC11

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Manuel Surfaces nettoyage Essuyage Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Dégraissage de petits objets en station de lavage PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage des appareils médicaux PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5.3 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3900 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.02

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 79 de 135

=: >= 64.4 %
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 36 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32] Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 80 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.5a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Opérations de forage sur des champs pétroliers (y compris boues de forage et nettoyage de puits), y compris transferts de produit, formulation sur site, opération de trépan, de chambre vibrante et entretien associé.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

(Re)formulation de boue de forage Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations des plateformes de forage PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Température élevée Opération d'équipement de filtration des particules solides - expositions aux aérosols PROC4

Prévoir d'opérer avec une hotte réceptrice convenablement positionnée.

Nettoyage d'équipement de filtration des particules solides Installation non spécialisée PROC8a

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Traitement et élimination des solides de filtration Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 81 de 135

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Versage depuis de petits conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

vider soigneusement le récipient.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): Non applicable

Jours d'émission (jours/an): Non applicable

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 1

La partie du tonnage régional utilisée localement: Non applicable

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): Non applicable

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] Non applicable

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] Non applicable

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): Non applicable

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: Non applicable

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Le rejet dans l'environnement aquatique est restreint (voir paragraphe 4.2) [TCS2]

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: Non applicable

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: Non applicable

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] Non applicable

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: Non applicable

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 82 de 135

est: Non applicable
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.[G8]
3.2. Environnement
L'approche qualitative a été utilisée pour conclure à l'utilisation en sécurité [EE8] Faute d'émissions dans l'environnement aquatique une évaluation quantitative de l'exposition et des risques n'est pas possible [EE7]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Le rejet dans l'environnement aquatique est restreint par la loi et l'industrie l'interdit [DSU9]

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 83 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Professionnel (faible rejet)	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 8.6c.v1 ,ESVOC 9.6b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et élimination d'huile usagée.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques	
(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC1	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC2	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC3	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires (systèmes clos) PROC20	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	
Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 84 de 135

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC17

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC18

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Extérieur. PROC17

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Eviter d'opérer pendant plus de 4 heures.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines Installation spécialisée Température élevée PROC8b

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points d'émission lorsque le contact avec le lubrifiant chaud (>50°C) est probable.

Entretien de petites articles Installation non spécialisée Température élevée PROC8a

Purger ou éliminer la substance avant ouverture ou entretien de l'équipement.

prévoir un bon niveau de ventilation globale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Service lubrifiant-moteur PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Manuel Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC11

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

ou

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

OU BIEN

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Traitement par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 53 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 365 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 110000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 85 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 76.1\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 650 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 86 de 135

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 87 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé)

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.7a.v1 ,ESVOC 8.6c.v1 ,ESVOC 9.6b.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et élimination d'huile usagée.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires (systèmes clos) PROC20

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 88 de 135

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC17

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC18

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Extérieur. PROC17

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Eviter d'opérer pendant plus de 4 heures.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines Installation spécialisée Température élevée PROC8b

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points d'émission lorsque le contact avec le lubrifiant chaud (>50°C) est probable.

Entretien de petites articles Installation non spécialisée Température élevée PROC8a

Purger ou éliminer la substance avant ouverture ou entretien de l'équipement.

prévoir un bon niveau de ventilation globale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Service lubrifiant-moteur PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Manuel Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC11

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

ou

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

OU BIEN

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Traitement par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 40 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 110 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 81000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 89 de 135

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.005
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.05
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.05
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 87.6\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est: [STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 260 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk. [EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 90 de 135

que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 91 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.7a.v1 ,ESVOC 8.7c.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation dans les formulations de fluides pour le travail des métaux (MWF) y compris opérations de transfert, activités ouvertes et confinées de laminage et de recuit, applications automatisées et manuelles de protections contre la corrosion, vidange et travail sur des articles contaminés/rejetés, et élimination d'huiles usagées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

Echantillonnage de processus PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations d'usinage des métaux PROC17

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 92 de 135

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Manuel Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC11

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

ou

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Traitement par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.45 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1.2 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 900 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.005

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.05

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.05

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 65.1\%$

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 93 de 135

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 8.1 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 94 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC14, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 4.10a.v1 ,ESVOC 8.10b.v1 ,ESVOC 8.7c.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que liants et agents de décoffrage, y compris transferts de produit, mélange, application par pulvérisation, application au pinceau et manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

(systèmes clos) Transferts de produit PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation non spécialisée PROC8a

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Façonnage avec moule PROC14

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 95 de 135

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de coulage (systèmes ouverts) Température élevée PROC6

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Pulvérisation Machine PROC11

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Pulvérisation Manuel PROC11

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Eviter les activités avec exposition au delà de 1 heure.

ou

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Manuel Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1.3 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 3.7 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2700 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.95

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.025

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.025

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de ≥ 65.5 %

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 96 de 135

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 24 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 97 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisations agrochimiques - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC11, PROC13, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 8.11a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Utilisation en tant qu'excipient agrochimique pour application en pulvérisation manuelle ou mécanique, en fumigation et en brouillard, y compris effluents de nettoyage des équipements et leur élimination.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transfert/versage depuis des conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation/formation de brouillard par application manuelle PROC11

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Pulvérisation/formation de brouillard par application mécanique PROC11

Appliquer dans une cabine ventilée alimentée par une surpression d'air filtré et ayant un indice de protection >20.

Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 98 de 135

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 15 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 41 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 7500 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.9

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.09

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 68.7\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 240 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 99 de 135

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 100 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en tant que carburant - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 9.12b.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

ravitaillement en carburant PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC16

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5%.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 101 de 135

Caractéristiques du produit
Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 10 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 27 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 20000 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.0001 Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.00001 Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.00001
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.4\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 180 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2] Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1] Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 102 de 135

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 103 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fluides fonctionnels - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC20, PROC3, PROC8a, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 9.13b.v1

Processus, tâches, activités couverts

Utilisation en tant que fluides fonctionnels p. ex. huiles pour câbles, huiles de transfert, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements professionnels fermés, y compris les expositions accidentelles durant l'entretien et les transferts de produit associés

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en fûts/par lots Installation non spécialisée PROC8a

Utiliser des pompes à tambour.

Transfert/versage depuis des conteneurs PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

(systèmes clos) Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

(systèmes clos) Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

(systèmes clos) Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC20

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

(systèmes clos) Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires Température élevée PROC20

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 104 de 135

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Recyclage d'articles rejetés PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.6 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1.6 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1200 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.05

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.025

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.025

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.9\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 11 kg/jour

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 105 de 135

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 106 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Applications routières et de construction

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8D, ERC8F
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 8.11a.v1 ,ESVOC 8.15.v1

Processus, tâches, activités couverts

Chargement en vrac (y compris chargements de navire / barge, wagon/camion et conteneurs de vrac intermédiaires)

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en fûts/par lots Installation non spécialisée PROC8a

Utiliser des pompes à tambour.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée à petite échelle Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application au rouleau, au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation/formation de brouillard par application mécanique PROC11

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

ou

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Trempage, immersion et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 107 de 135

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1.4 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 3.8 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2800 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.95

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.04

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.9\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 25 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 108 de 135

nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 109 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en laboratoires - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC15
Catégories de rejet dans l'environnement	
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transferts de produit et nettoyage des équipements.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.6 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1.6 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1200 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 110 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.5
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.5
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0%
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 72.1\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7%
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 8.6 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7%
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 111 de 135

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 112 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fabrication et utilisation d'explosifs

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8E
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre les expositions découlant de la fabrication et de l'utilisation d'explosifs en solution (y compris transfert de produit, mélange et chargement) et du nettoyage d'équipements.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation non spécialisée PROC8a

Utiliser des pompes à tambour.

Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Installation non spécialisée PROC8a

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Transfert/versage depuis des conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8b

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 113 de 135

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.84 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2.3 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1700 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.001

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.02

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par:

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 65\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 15 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 114 de 135

nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 115 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Traitement de polymères - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC14, PROC2, PROC21, PROC6, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 8.21b.v1

Processus, tâches, activités couverts

Traitement de formulations de polymères y compris transferts de produit, activités de moulage et de formage, recyclage de produit et entretien associé.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Moulage d'articles par injection PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Retravail d'articles PROC21

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 116 de 135

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement
Caractéristiques du produit
Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 1.5 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 4.1 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3000 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.98 Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01 Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 64.9\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 27 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 117 de 135

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 118 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Produits chimiques de traitement de l'eau - Professionnel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8F
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1 ,ESVOC 8.22b.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation de la substance pour le traitement de l'eau dans des systèmes ouverts et clos.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Versage depuis de petits conteneurs PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 119 de 135

La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 1.5 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 4 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1700 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01 Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0 Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.99
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 84.8\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 11 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 94.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 120 de 135

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 121 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les revêtements et peintures - Consommateur

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de processus	PROCNA
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris transfert de produit et préparation, application manuelle par pulvérisateur, pinceau ou méthodes similaires) et nettoyage d'équipement.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Aucune évaluation d'exposition pour la santé humaine n'a été présentée. [G39]

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2.8 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 122 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.985
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.005
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Non applicable
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
Non applicable
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 18 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 123 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les agents de nettoyage - Consommateur

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de processus	PROCNA
Catégories de rejet dans l'environnement	
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre les expositions générales des consommateurs découlant de l'utilisation de produits ménagers vendus comme produits de lavage et de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et produits d'assainissement de l'air.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Aucune évaluation d'exposition pour la santé humaine n'a été présentée. [G39]

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2.7 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 124 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.95
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.025
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.025
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Non applicable
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
Non applicable
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 18 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 125 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Lubrifiants - Consommateur (faible rejet)

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de processus	PROCNA
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation par des consommateurs de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, application, opération de moteurs et articles similaires, entretien d'équipements et élimination d'huile usagée.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Aucune évaluation d'exposition pour la santé humaine n'a été présentée. [G39]

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 57 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 160 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 110000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 126 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Non applicable
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
Non applicable
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 690 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: AP/E CORE 100
Date de révision: 05 Jan 2023
Numéro de révision: 2.00
Page 127 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Lubrifiants - Consommateur (rejet élevé)

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de processus	PROCNA
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation par des consommateurs de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, application, opération de moteurs et articles similaires, entretien d'équipements et élimination d'huile usagée.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Aucune évaluation d'exposition pour la santé humaine n'a été présentée. [G39]

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 14 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 39 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 29000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 128 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.005
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.05
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.05
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Non applicable
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
Non applicable
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 160 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 129 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisations agrochimiques - Consommateur

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de processus	PROCNA
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation par des consommateurs de produits chimiques pour l'agriculture sous formes liquide et solide.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Aucune évaluation d'exposition pour la santé humaine n'a été présentée. [G39]

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 4.1 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 11 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 130 de 135

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.9
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.09
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Non applicable
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
Non applicable
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 72 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 131 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation en tant que carburant - Consommateur

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de processus	PROCNA
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre les utilisations par des consommateurs dans les carburants liquides.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Aucune évaluation d'exposition pour la santé humaine n'a été présentée. [G39]

L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]

Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 5 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 14 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 132 de 135

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.0001
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.00001
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.00001
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Non applicable
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
Non applicable
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 91 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2]
Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1]
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: AP/E CORE 100
 Date de révision: 05 Jan 2023
 Numéro de révision: 2.00
 Page 133 de 135

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fluides fonctionnels - Consommateur	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de processus	PROCNA
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Utilisation d'objets scellés contenant des fluides fonctionnels p. ex. huiles pour câbles, fluides hydrauliques, réfrigérants.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].	
Aucune évaluation d'exposition pour la santé humaine n'a été présentée. [G39]	
L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques	
(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Caractéristiques du produit	
Principalement hydrophobe.	
La substance est une UVCB complexe.	
Durée, fréquence et quantité	
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.6 tonnes/an	
Libération continue	
Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an	
Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1	
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005	
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1.6 kg/jour	
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1200 tonnes/an	
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques	
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100	

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 134 de 135

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.05
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.025
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.025
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Non applicable
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
Non applicable
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 94.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 11 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: AP/E CORE 100

Date de révision: 05 Jan 2023

Numéro de révision: 2.00

Page 135 de 135
